

Les congés de maladie ordinaire des enseignants du secteur public

Durant l'année scolaire 2012-2013, 43,4 % des enseignants ont posé un congé de maladie ordinaire (CMO), dont la durée moyenne s'est élevée à 16,2 jours. Ces moyennes dissimulent de fortes disparités : 47,6 % des femmes, dont 45,7 % de celles sans congés maternité dans l'année, et 34,2 % des hommes sont concernés. Les enseignants du premier degré, groupe plus féminisé et plus jeune que dans le second degré, sont plus concernés par la prise de CMO, pour des durées plus longues. Dans le second degré, ce sont les enseignants en collège qui prennent le plus souvent un CMO, notamment ceux exerçant en éducation prioritaire. Le corps d'appartenance révèle également des écarts : les professeurs d'enseignement général en collège (PEGC) sont ceux qui prennent le plus de CMO, contrairement aux agrégés et, dans une moindre mesure, les contractuels.

Elsa Mathieu, DEPP-A2

■ 43,4 % des enseignants face à élèves ont pris au moins un congé de maladie ordinaire (CMO) durant l'année scolaire 2012-2013, de 16,2 jours en moyenne. Rapportée à l'ensemble des enseignants en fonction, qu'ils se soient arrêtés ou non pour cette raison, la durée par agent s'établit à sept jours. L'enquête menée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) en donne une estimation très proche : 6,7 jours. Cette enquête montre que la durée des CMO des enseignants se situe en dessous de la moyenne des agents de la fonction publique d'État (FPE) (*cf. encadré « DURÉE MOYENNE DES CMO PAR AGENT EN FONCTION DES MINISTÈRES »*).

Une fréquence et une durée supérieure de CMO pour les femmes, à relativiser

Au cours de l'année 2012-2013, 47,6 % de femmes et 34,2 % d'hommes ont posé au moins un CMO. C'est entre 26 et 40 ans que la prise de CMO est la plus répandue, notamment chez les femmes. Elle touche presque 60 % des femmes aux alentours de 30 ans, contre environ 40 % des hommes. Au-delà de ces âges, la prévalence diminue jusqu'à sa stabilisation entre 45 et 60 ans, autour de 45 % pour les femmes, et de 35 % pour

les hommes. Un écart persiste donc entre la prise de CMO des hommes et des femmes, même s'il est moins fort qu'en début de carrière (**FIGURE 1**). La durée moyenne de CMO des enseignants concernés atteint un maximum chez les femmes trentenaires de 20 jours. Au-delà, pour celles-ci, elle diminue jusqu'à moins de 15 jours entre 40 et 49 ans. La durée des CMO des hommes augmente, elle, continûment avec l'âge, rejoignant le niveau des femmes à la fin de la quarantaine. De 45 à 60 ans, la durée des CMO des deux sexes est la même, elle augmente avec l'âge et atteint 23,5 jours à 60 ans (**FIGURE 2**). À partir de 60 ans, la prise de CMO devient moins répandue et moins longue. Cette baisse des congés à des âges avancés est probablement attribuable au maintien en activité d'agents qui ont peu/moins de problèmes de santé.

Une des raisons à la surexposition féminine entre 26 et 40 ans aux CMO, tient à la présence de femmes ayant pris un congé maternité dans cette population. En effet, ces écarts de prévalence et de durée se réduisent si on les en exclut. Parmi celles ayant pris un CMO, 20 % des enseignantes entre 26 et 40 ans ont pris un congé maternité durant l'année. Dans la quasi-totalité des cas, un congé maternité est précédé d'un CMO. Sans les femmes en congé maternité

Directrice de la publication : Catherine Moisan
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : DEPP/DVE
ISSN 1286-9392
Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

en 2012-2013, la part des enseignantes concernées par un CMO passe de 47,6 % à 45,7 %. Cette part diminuerait encore si l'on avait également exclu les femmes en congé maternité dans la première moitié de l'année suivante (information non disponible au moment de l'écriture de cette note), qui ont pu poser un CMO en 2012-2013. Au-delà de cette distinction, le taux de prévalence des femmes demeure, à tout âge, plus élevé que celui des hommes de près de 10 points (**FIGURE 1**).

La présence de femmes ayant pris un congé maternité impacte également la durée des CMO. En moyenne, les ensei-

gnants ayant pris au moins un CMO durant l'année posent 14 jours de CMO, contre 16 jours pour les enseignantes. Cette durée s'élève à 13,9 jours si l'on exclut les femmes en congé maternité, ramenant ainsi leur durée de CMO au même niveau que celle des hommes (**FIGURE 2**).

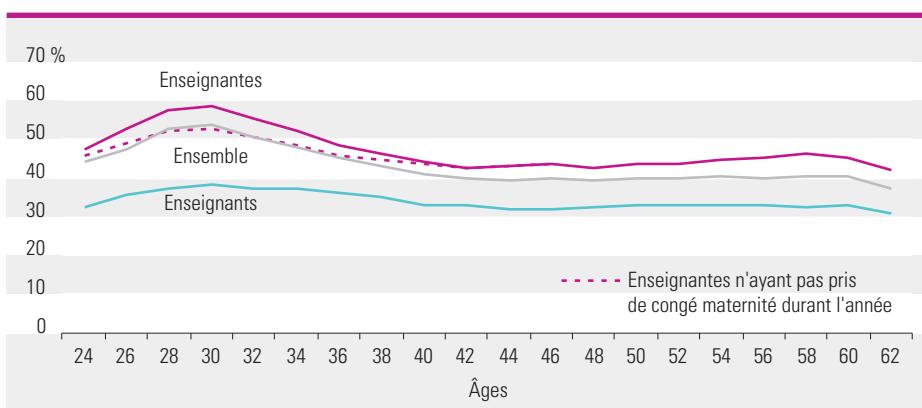
Davantage de congés dans le premier degré que dans le second degré

Des disparités existent également entre enseignants du premier et du second degré. La prise de CMO est plus forte

dans les écoles, où 45,4 % des enseignants en prennent au moins un contre 41,8 % de ceux exerçant dans les établissements du second degré (**FIGURE 3**). Cet écart s'explique par la plus forte féminisation des écoles (84 % de femmes pour 58 % dans le second degré). En effet, pour chaque sexe, les différences entre les deux degrés sont ténues : 1,6 point d'écart en plus chez les hommes dans le premier degré et 0,1 point d'écart en plus chez les femmes dans le second degré. Les CMO sont les plus répandus chez les enseignants en école maternelle (48,9 %), suivis par ceux en collège (46,4 %), puis par ceux en école élémentaire ou primaire (44,4 %). Enfin, les enseignants du second degré en lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) sont les moins concernés par les CMO, tant pour les hommes que pour les femmes.

Les durées moyennes de prise de congés des agents concernés divergent peu selon les types d'établissements (**FIGURE 4**) ; seuls les enseignants en lycée profes-

1 – Proportion d'enseignants ayant pris un CMO durant l'année scolaire 2012-2013, par âge et par sexe

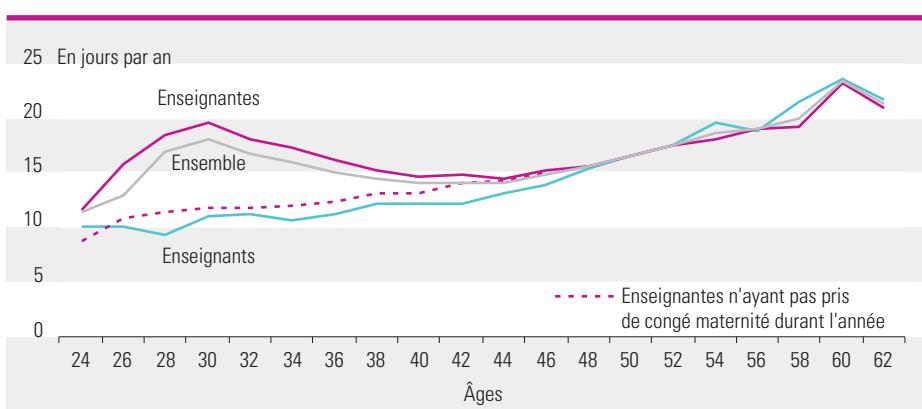


Lecture : à 24 ans, 32,7 % des hommes, 47,4 % des femmes et 45,7 % des femmes n'ayant pas pris de congé maternité durant l'année ont pris au moins un CMO, soit 44,4 % de l'ensemble des enseignants.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP - fichiers de congés EPP-Agape.

2 – Durée de congés des enseignants ayant pris au moins un congé durant l'année scolaire 2012-2013, par âge et par sexe



Lecture : les enseignants de 24 ans ont posé 10,1 jours de congés, 11,7 jours pour les femmes et 8,7 jours pour celles n'ayant pas pris de congé maternité durant l'année, soit 11,4 jours pour l'ensemble des enseignants.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP - fichiers de congés EPP-Agape.

3 – Part des enseignants ayant pris un CMO par type d'établissement d'exercice et par sexe en 2012-2013 (en %)

	Homme	Femme	Total
Premier degré	Maternelle	40,4	49,5
	Élémentaire	34,8	46,9
	Total	35,4	47,5
Second degré	Collège	38,7	50,8
	Lycée	27,7	42,0
	Lycée professionnel	34,6	48,1
Total		33,8	47,6
Remarque : l'appartenance au premier degré et au second degré est définie par rapport au type d'établissement d'exercice.			
Champ : France métropolitaine + DOM.			

Source : MENESR-DEPP - fichiers de congés EPP-Agape.

4 – Durée moyenne de CMO des agents concernés, par type d'établissement d'exercice et par sexe en 2012-2013 (en jours)

	Homme	Femme	Total
Premier degré	Maternelle	13,8	16,4
	Élémentaire	14,9	17,2
	Total	14,8	17,0
Second degré	Collège	14,0	16,4
	Lycée	14,1	16,2
	Lycée professionnel	15,9	17,3
Total		14,4	16,5
Champ : France métropolitaine + DOM.			

Source : MENESR-DEPP - fichiers de congés EPP-Agape.

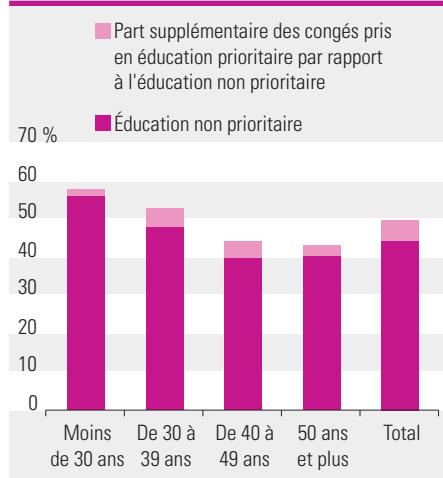
sionnel ont des durées légèrement supérieures à la moyenne du second degré : de 1,5 jour pour les hommes et 0,8 jour pour les femmes. Les femmes prennent des congés plus longs d'un peu plus de 2 jours que ceux des hommes, excepté en lycée professionnel où l'écart entre les sexes est plus faible.

L'enseignement en éducation prioritaire augmente les risques de congés maladie ordinaire en collège

Enseigner en éducation prioritaire est une autre source de surexposition aux CMO. Les enseignants en éducation prioritaire prennent proportionnellement plus de CMO que les autres : 49,7 % des enseignants en éducation prioritaire et 44,4 % pour les autres dans le premier degré, et respectivement 49 % et 45,6 % dans les collèges, soit un écart entre 4 et 5 points dans les deux cas. Au collège, la différence entre la prise de CMO des enseignants en éducation prioritaire et celle des autres enseignants s'élève à 3,4 points. Cet écart est d'autant plus fort que l'enseignant est jeune.

Pour les plus de 50 ans, cet écart est plus faible, notamment dans le premier degré (FIGURE 5). Les enseignants de plus de 50 ans sont sous-représentés en éducation prioritaire (17,5 % de l'ensemble des enseignants de cette population dans le premier degré, 21 % dans le second degré, contre 24 % et 30,3 % hors éducation prioritaire) ; ces enseignants préfèrent majoritairement les établissements hors éducation prioritaire. Ainsi, les jeunes enseignants y sont le plus souvent affectés faute d'alternatives, tandis que, passé 50 ans, les enseignants qui s'y trouvent l'ont probablement choisi. Cet « effet de sélection » pourrait expliquer cet écart réduit, constaté aussi en collège (FIGURE 6). L'écart de prévalence global entre l'éducation prioritaire et les écoles ou établissements hors éducation prioritaire s'explique à la fois par la présence accrue d'enseignants plus jeunes en éducation prioritaire et par le fait que travailler en éducation prioritaire contribue en soi à une prise plus répandue des CMO, notamment en collège.

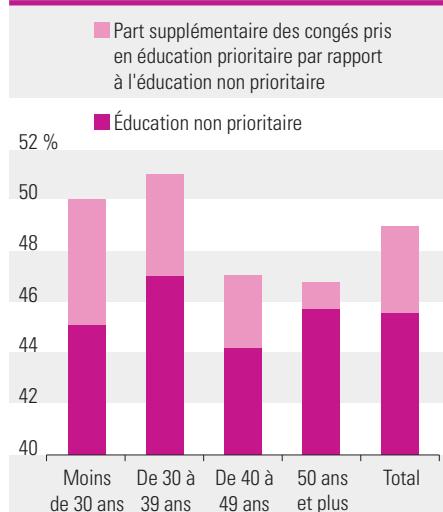
5 – Proportion d'enseignants du premier degré ayant pris un CMO et durée moyenne des CMO par âge, en 2012-2013, en et hors éducation prioritaire



Lecture : 55,9 % des enseignants de moins de 30 ans ont pris des congés dans des écoles hors éducation prioritaire, 57,8 % en éducation prioritaire, soit 1,9 point de % de plus.
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP - fichiers de congés EPP-Agape.

6 – Proportion d'enseignants du collège ayant pris un CMO et durée moyenne des CMO par âge, en 2012-2013, en et hors éducation prioritaire

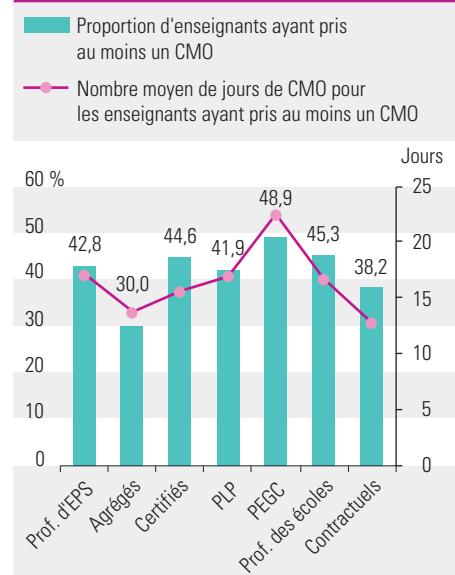


Champ : France métropolitaine + DOM.
Source : MENESR-DEPP - fichiers de congés EPP-Agape.

Des congés moins longs et moins fréquents pour les agrégés et les contractuels et fréquents pour les PEGC

Le corps d'appartenance différencie davantage la prévalence et la durée des

7 – Proportion d'enseignants ayant pris un CMO et durées moyennes des CMO par corps, en 2012-2013



Lecture : 42,8 % des professeurs d'EPS ont pris au moins un congé de maladie ordinaire, d'une durée moyenne de 17,1 jours en 2012-2013.
Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP - fichiers de congés EPP-Agape.

CMO que l'appartenance au premier ou au second degré. Pendant l'année scolaire 2012-2013, presque un tiers des professeurs agrégés ont posé un CMO (FIGURE 7). Les agrégés s'étant arrêtés ont également les durées des CMO les plus courtes : 14 jours par an. Le fait que ce corps soit moins féminisé que les autres contribue à cette moindre fréquence des CMO : 50,7 % des agrégés sont des femmes contre 64 % des certifiés (professeur d'EPS inclus). De plus, 18,8 % des agrégés sont en collège (les autres sont en LEGT) contre 62,5 % des certifiés, or le travail en collège est associé à une plus forte prévalence des CMO qu'en LEGT. Il subsiste un « effet » agrégé, au-delà de ces effets de composition. La prévalence demeure la plus faible pour les agrégés, même au sein de chaque sexe : 22,8 % des hommes ont posé un CMO contre 37 % des femmes. Elle demeure inférieure, même au sein de chaque type d'établissement, collège et lycée.

Les professeurs contractuels dans le second degré sont eux aussi comparativement peu nombreux à prendre des CMO (38,2 %), malgré leur jeune âge (38 ans en moyenne). La durée des CMO de ceux en

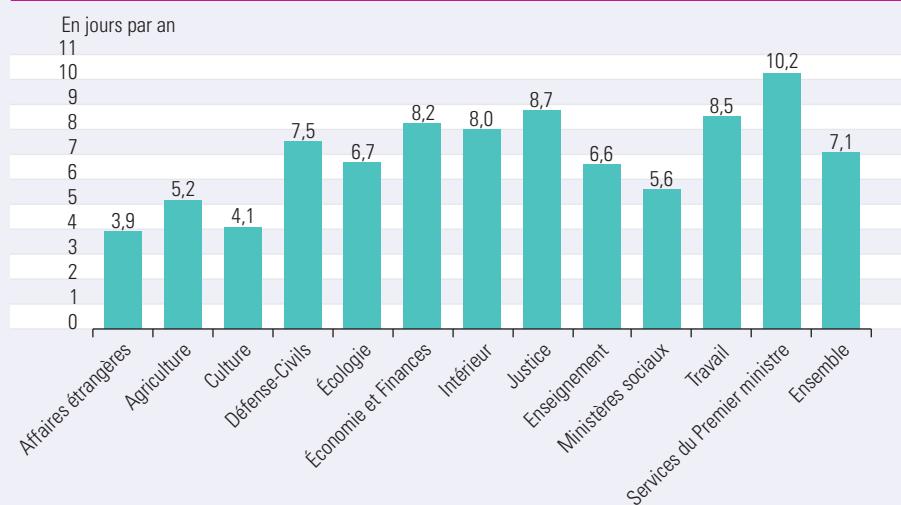
ayant pris au moins un s'élève à 13 jours, soit 3 jours de moins que la moyenne de l'ensemble. Cependant, contrairement au reste des enseignants présents tout au long de l'année, la moitié des contractuels ont des contrats plus courts. Ces derniers sont donc mécaniquement moins exposés au risque de CMO, qui est observé sur l'année entière. En ne considérant que ceux en activité durant toute l'année scolaire, la prévalence des CMO remonte à 40,1 %, sur 13 jours en moyenne. La fréquence reste donc inférieure de 1,7 point à la moyenne des enseignants du second degré arrêtés, mais dépasse de 10 points celle des agrégés.

Ce sont les professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) qui sont le plus touchés par la prise de congés maladie ordinaire. De plus, la durée de ces congés est plus longue que celle des enseignants des autres corps : 48,9 % des PEGC ont pris un CMO en 2012-2013 et ceux-ci ont duré en moyenne 22 jours (calculée pour les PEGC ayant pris au moins un congé durant l'année), soit 6 jours de plus que la moyenne pour l'ensemble des corps du premier et du second degré. La prévalence plus élevée s'explique probablement en partie par le fait qu'ils enseignent tous en collège, établissements dans lesquels le risque de prendre un congé est le plus élevé. La durée des congés est à relier à un âge moyen élevé (57 ans). On a en effet constaté (*cf. supra, FIGURE 4*) que c'est à partir de 52 ans environ que la durée moyenne de CMO augmente fortement pour les enseignants. ■

DURÉE MOYENNE DES CMO PAR AGENT EN FONCTION DU MINISTÈRE

Une enquête menée en 2013 par la DGAEP, répertoriant les congés pour raison de santé de l'année 2012 selon une méthodologie comparable entre ministères, montre que les personnels du ministère de l'Éducation nationale (MEN) sont moins longtemps en congés de maladie ordinaire que l'ensemble de la fonction publique d'État (FPE). Pour les enseignants et autres personnels réunis du MEN, la durée moyenne annuelle de CMO s'établit à 6,6 jours, soit 6,7 jours pour les enseignants et 6 jours pour les autres personnels, contre 7,1 jours pour l'ensemble des agents de la FPE (MEN compris). Ces chiffres ne sont pas strictement comparables avec les résultats présentés ici : le périmètre pris en compte dans l'enquête de la DGAEP ne se limite pas aux enseignants *stricto sensu*, mais englobe aussi les conseillers d'orientation et principaux d'éducation et couvre une période d'observation en grande partie différente (année civile).

Durée moyenne des CMO par agent en fonction du ministère



Champ : ministères, agents civils.

Source : enquête « Absentéisme pour raison de santé en 2012 », DGAEP, département des études et des statistiques.

en savoir plus

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

SOURCE, CHAMP, DÉFINITIONS

Source

Les annuaires EPP, Agape et Agora utilisés dans cette étude sont des extractions des fichiers de gestion des personnels des premier et second degrés publics réalisés par la DEPP au 1^{er} février de chaque année. Ils compilent des informations sur le personnel enseignant de l'année scolaire 2012-2013 : leur prise de congé ou non, leur sexe, âge, statut matrimonial, corps, ancienneté, position d'exercice, type d'établissement...

Champ

Personnels enseignants du secteur public affectés à un des programmes de la mission « enseignement scolaire » : sont écartés les enseignants affectés à l'enseignement supérieur et/ou la recherche. Seuls les personnels enseignants en position d'activité, dans une école du premier degré, un établissement du second degré (y compris les enseignants remplaçants) sont donc retenus. Ils exercent en France métropolitaine ou dans les DOM et peuvent être non titulaires.

Les enseignants exerçant dans un service administratif sont exclus, contrairement aux statistiques de congés pour raisons de santé présentées dans le *Bilan social national* du ministère (BSN, édition 2013-2014 à paraître). Les résultats sont donc légèrement différents entre les deux documents.

Définitions

Les différents types de congés :

- les congés de maladie ordinaire (ne pouvant pas durer plus de 12 mois consécutifs) ;
- les congés longs (renouvelés par périodes de 3 à 6 mois, et ne pouvant excéder 5 ans) ;
- les accidents de travail et les congés pour maladie professionnelle ;
- les congés maternité (de 16 à 48 semaines, selon le nombre d'enfants) ;
- les congés paternité (11 jours calendaires ou 18 jours en cas de naissance multiple) ;
- les congés d'adoption (maximum 22 semaines).

Ces informations ainsi que d'autres études sur le sujet peuvent être retrouvées dans le BSN, ou dans des études de la DGAEP. ■